



REPÈRE(S)

14 FÉVRIER 2019

RÉSOLUTION DU CONGRÈS DE RENNES LE PROJET DE SOCIÉTÉ DE LA CFDT

PARTIR DU VÉCU DES TRAVAILLEURS POUR FAIRE FACE
AUX MUTATIONS À L'ŒUVRE, C'EST CE QUE PROPOSE
LA RÉSOLUTION DU 49^e CONGRÈS DE RENNES.

La CFDT, ses militantes et militants, ses adhérentes et adhérents incarnent le nouveau visage du syndicalisme.

Un syndicalisme porteur de progrès social pour tous, dans un monde en mutations accélérées. Réchauffement climatique, révolution numérique, allongement de la durée de la vie sont autant de défis à relever.

Pour que ces transitions soient porteuses de progrès, nos valeurs d'égalité, de solidarité, de démocratie, d'indépendance et d'émancipation doivent nous servir de boussole. C'est ce que propose la résolution du 49^e congrès de Rennes : construire les régulations et les pratiques syndicales qui répondent aux attentes des travailleurs, les incitent à nous rejoindre et remettent le progrès social au cœur de notre société.



UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE JUSTE

Notre monde est en plein bouleversement. Le travail, les entreprises, les administrations n'échappent pas à ce mouvement. **Il est urgent de mettre sur les rails une transition écologique juste socialement.** La CFDT revendique la mise en place de Contrats de transition écologique (CTE) permettant d'accompagner les travailleurs face aux mutations de leur travail ou métier. Au-delà, des investissements privés et publics massifs sont essentiels pour adapter notre mix énergétique et convertir notre économie.

La révolution numérique bouleverse les façons d'échanger, de travailler, de consommer, les chaînes de valeur, la démocratie elle-même. La rapidité des changements crée un contexte d'incertitude anxiogène, aussi il importe de **faire de la révolution numérique un véritable thème du dialogue social** dans les administrations et les entreprises.



UN TRAVAIL CHOISI, FORMATEUR, ÉMANCIPATEUR

Les travailleurs doivent pouvoir se réapproprier l'organisation et les conditions de leur travail. **La CFDT revendique que l'organisation du travail soit intégrée à la négociation sur la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle dans les administrations et les entreprises.**

Le sujet de l'égalité femmes-hommes, transversal par nature, ne se limite d'ailleurs pas à la seule question de l'organisation du travail, mais il irrigue l'ensemble des propositions de la CFDT.

La formation des travailleurs doit aussi être un axe stratégique. L'équité dans le partage des richesses collectivement créées, la reconnaissance des compétences et de l'effort de formation dans les rémunérations et la transparence des politiques et pratiques de rémunération sont des questions centrales qui concernent tous les travailleurs.

La question du pouvoir d'achat et de sa progression y sont étroitement liées. La CFDT veut **construire de nouveaux droits attachés à la personne et garantis collectivement** en matière de formation professionnelle tout au long de la vie, de sécurisation des mobilités et transitions professionnelles, de retour à l'emploi.

Chaque heure travaillée doit donner lieu à la constitution de droits et les conditions d'accès aux droits doivent être revues pour qu'ils bénéficient plus largement aux travailleurs précaires.



RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES TRAVAILLEURS ET LA RESPONSABILITÉ DES EMPLOYEURS

Les travailleurs veulent participer réellement aux décisions qui les concernent : pouvoir s'exprimer et être entendus. Cela nécessite de généraliser des espaces d'expression. **La CFDT revendique un pouvoir de codétermination donné à tous les représentants du personnel** afin que les travailleurs, partie constituante de l'entreprise, puissent co-décider avec l'employeur sur certains sujets : utilisation des aides publiques, politique de gestion des compétences et de formation, etc.

Dans l'administration, les agents doivent être reconnus comme de véritables acteurs de l'évolution des services publics. **Tout l'enjeu du mandat qui s'ouvre**

BANQUE DES TEMPS

La question du temps de travail mérite d'être réinterrogée. Sans remettre en cause la durée légale hebdomadaire de 35 heures, il est nécessaire aujourd'hui d'avoir de nouvelles approches pour mieux répondre aux aspirations des travailleurs à se réapproprier la maîtrise du temps, à mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle et à construire leurs projets de vie. C'est pour cela que la CFDT revendique la création d'une banque des temps intégrée dans le compte personnel d'activité. Ce mandat sera l'occasion de concrétiser cette revendication.

est de redonner au travailleur sa place dans l'entreprise, l'administration.

La responsabilité sociale et environnementale des entreprises et des organisations est un levier vers le nouveau mode de développement durable que la CFDT appelle de ses vœux. **La RSE/RSO doit être négociée dans les administrations et entreprises.**

Les appels d'offres publics et privés doivent intégrer des clauses de formation, de qualification et d'insertion, afin de lutter efficacement contre le chômage de masse et la concurrence déloyale.

Cela passe aussi par la mise en place de plans de vigilance associant les organisations syndicales et par l'accompagnement des lanceurs d'alerte.

Les normes comptables et les outils de gestion considèrent le travail comme une charge et non comme une richesse. Ils doivent être revus afin d'intégrer les savoir-faire, les compétences et la performance du collectif de travail dans les bilans des entreprises et dans leurs stratégies de création de valeur.



POUR UN MODÈLE DE PROTECTION SOCIALE UNIVERSEL

La CFDT porte un projet de société qui conjugue liberté des individus et solidarité collective, lutte contre les inégalités et volonté d'offrir une place à chacun, y compris aux plus fragiles. **Pour la CFDT, la première protection sociale est l'inclusion dans notre société et donc l'accès au travail,** la sécurisation des parcours professionnels et la lutte contre les inégalités de parcours de vie. L'objectif d'un revenu décent pour chacun doit être poursuivi.



Lors du congrès de Rennes, en juin 2018, l'illustratrice Hélène Pouille a tracé les grands axes de la résolution.

L'accompagnement personnalisé, l'accès effectif aux droits, aux infrastructures et aux services publics sur tous les territoires, la possibilité de se réaliser et de trouver sa place dans la société par le biais d'activités socialement reconnues, sont tout autant importants.

La CFDT revendique une évolution structurante de notre modèle de protection sociale, à travers la constitution d'un « socle de droits universels » qui articule des minima ciblés vers les plus fragiles et des droits contributifs et mutualisés, mais aussi un égal accès à l'éducation, la santé, la prise en charge de la perte d'autonomie.

La réforme annoncée de notre système de retraites doit être l'occasion de créer du progrès social, en réduisant les inégalités tout en prenant en compte les transformations du monde du travail. La CFDT revendique une retraite à la carte fondée sur un régime par répartition universel qui permette d'améliorer le niveau des basses pensions, avec une retraite minimale égale à 100% du Smic.



UNE EUROPE FER DE LANCE SUR LE PLAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

La défiance est de plus en plus forte vis-à-vis de l'Union européenne, perçue comme technocratique et centrée sur la compétition économique.

Il est urgent de construire une Europe plus sociale. L'Union européenne doit viser le « triple A » écologique et social. Cela passe par le socle européen des droits sociaux, des salaires minimums dans les États membres, la lutte contre l'évitement fiscal, un plan d'investissement dans la transition écologique juste, des critères sociaux et environnementaux dans les accords de libre-échange...

Une de nos revendications phare dans ce domaine est la création d'une assurance chômage européenne complémentaire aux systèmes nationaux.



RENFORCER NOTRE DÉMOCRATIE

Répondre à la crise de confiance dans les institutions nécessite de renouveler les pratiques d'élaboration des politiques publiques en associant davantage les citoyens. Cela passe par l'éducation populaire, la formation, un débat démocratique revivifié.

Inclure tous les citoyens dans la vie politique nécessite de lutter contre toutes les formes d'exclusion dans la société. La lutte contre les discriminations et le rejet du racisme et de la xénophobie doivent rester des priorités.

La promotion de la mixité scolaire, le soutien aux victimes et les réseaux d'entraide Cfdt, la création d'un observatoire sur les discriminations syndicales, l'accompagnement des migrants dans leur insertion sont autant d'exemples de réponses à cette ambition.

Les services publics sont un vecteur essentiel d'égalité.

Nous ambitionnons une **action publique de qualité, dans la proximité, et construite avec les agents qui la mettent en œuvre et les usagers qui en bénéficient.**

L'organisation des transports et des services publics doit être repensée pour assurer à tous les citoyens un accès aux droits sur tout le territoire.

Enfin, la fiscalité doit être remise à plat pour être plus juste et donc mieux acceptée. Le territoire est un lieu de dialogue social à investir pour articuler développement économique, transition écologique, qualité de l'emploi, formation et évolution des compétences.

Un aménagement équilibré du territoire, couplé à une vraie politique de la ville et une péréquation des ressources sont nécessaires pour assurer la cohésion entre tous les territoires et une véritable justice territoriale.



UNE Cfdt EN MUTATION

Premier syndicat de France, la Cfdt incarne le nouveau visage du syndicalisme. Face aux bouleversements à l'œuvre dans le monde du travail, **la Cfdt doit être plus forte**, avec des adhérents plus nombreux et mieux associés à la vie de l'organisation.

Collectivement, nous nous sommes fixés l'objectif **d'augmenter de 10 % d'ici 2022 notre nombre d'adhérents.**

ACCOMPAGNER NOS MILITANTS

Mettre en place un droit à l'accompagnement multicanal des militants et collectifs d'entreprises et d'administrations, c'est le rôle de l'ARC.

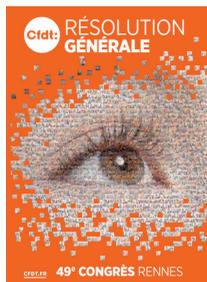
A pour accompagnement incarné de proximité : Un militant formé à l'accompagnement pourra intervenir auprès d'une section pour l'aider, un temps donné, sur une négociation, un plan social ou tout autre sujet utile au collectif.

R pour ressources : La mise en place d'un espace de ressources en ligne permettra aux militants d'avoir accès à des informations pratiques, des contenus pédagogiques, d'aide à l'accomplissement de leur mandat et aux pratiques syndicales qui permettent de gagner aux élections et de faire des adhésions... Des groupes de discussions entre militants permettront le partage de documents, d'accords, et de l'entraide.

C pour conseil : En cas de besoin sur des questions ponctuelles, les militants pourront faire appel à un réseau d'experts pour les éclairer dans leurs prises de décisions.

Être le premier syndicat de France, c'est s'assurer que nous représentons bien, dans le plus grand nombre d'administrations et d'entreprises, tous les travailleurs – jeunes ou moins jeunes, femmes comme hommes, cadres ou pas, salariés en CDI comme en CDD, agents publics titulaires ou contractuels, travailleurs freelances, dans les petites entreprises et collectivités, comme dans les grandes. C'est aussi être davantage en lien avec nos adhérents, en leur proposant davantage de services, et avec nos militants en leur proposant l'accompagnement, les ressources et les conseils dont ils ont besoin pour exercer leur mandat et construire leur parcours militant.

Être le premier syndicat de France, c'est incarner le nouveau visage du syndicalisme en étant pleinement actrice et acteur de la transformation sociale que nous voulons !



Résolution du congrès de Rennes disponible en téléchargement : www.cfdt.fr/resolution2018